

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 86 (1989)  
**Heft:** 9

**Vorwort:** Éditorial  
**Autor:** Crausaz, Emile

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EDITORIAL

---

Cher Mouch'ti...

Dans l'éditorial du mois d'août, je me suis posé la question de savoir si le JSA t'intéressait vraiment. En effet, comme déjà dit dans mon premier éditorial du mois de juin, j'attache beaucoup d'importance au fait que le JSA soit ton journal, et que tout le monde ait le droit et puisse y exprimer son opinion. Aujourd'hui, enfin, je pense avoir été entendu et j'en suis heureux, d'autant plus que la récolte de miel a été très bonne pour la majorité d'entre vous.

Je vais être bref, vu l'importance des articles reçus. Je me trouve d'ailleurs dans l'obligation de supprimer certaines rubriques, car, afin de respecter le budget, je ne dispose que de 32 pages, y compris celles réservées à la publicité. Je donne immédiatement ma plume à notre collègue Philippe Morier, de Château-d'Œx, qui m'a fait parvenir deux articles intéressants, dont l'un répond à mon éditorial du mois passé, avec pour titre: «*En attendant Catherine Wahli*» :

Attention ! Ce sont nos gestes d'apiculteurs et non les mots d'un spécialiste qui doivent être garants de la qualité de notre miel.

Le problème n'est pas, actuellement, la qualité des miels importés, mais la qualité du nôtre.

Quoi que puisse dire M<sup>me</sup> Wahli, souvenons-nous que si l'apiculteur produit du miel, c'est qu'il se vend et que M<sup>me</sup> Wahli fait probablement partie, un peu ou beaucoup, du million de consommateurs qui consomment notre miel et qui savent être exigeants.

Si les apiculteurs romands veulent voir dans les acaricides de synthèse les remèdes qui nous sauveront des dégâts de la lutte intégrée du Liebefeld – ou, comme le suggère notre Mouch'ti-rédacteur, le « bon antibiotique pour réparer les dégâts de M<sup>me</sup> Zarai – alors le fossé pourrait bien se creuser entre les consommateurs et nous. A quand donc le label de qualité « bio » sur les pots de miel de certains de nos apiculteurs ? A bon entendeur...

Philippe Morier-Genoud  
Château-d'Œx

Pour ce qui concerne le second article, celui-ci sera publié au mois d'octobre, car il est une suite intéressante à l'article publié dans le numéro d'avril sous la rubrique « Tribune libre »: « Début d'une synthèse sur l'apiculture ». Concernant cet article, j'attends toujours le point de vue de

l'un de nos très nombreux inspecteurs et inspecteurs suppléants pour les maladies des abeilles.

Remarque du Mouch'ti-rédacteur: *Pour complément d'information, je n'ai jamais dis que les méthodes biologiques de M<sup>me</sup> Zaraï causaient des dégâts lorsqu'on les utilise... mais que dans certains cas les méthodes douces ont des limites; il y a lieu de recourir alors à d'autres méthodes, les antibiotiques, et même — pourquoi pas — à la chirurgie, à moins bien entendu d'admettre que le pire arrive...*

**Emile Crausaz**

# **CONSEILS AUX DÉBUTANTS**

**Septembre 1989**

La saison apicole 1989 va se terminer. Déjà! Que les jours et les semaines passent vite!...

Après l'activité apicole de l'été, il faut déjà penser repos, hibernation, léthargie.

Si pour la plupart d'entre vous l'année fut bonne, il n'en reste pas moins que dans certaines régions elle fut plutôt mauvaise. Les apports furent très variables d'un emplacement à l'autre, et cela dans une même région. La montagne n'a pas apporté sa contribution à la miellée et les résultats sont décevants.

Mais nos abeilles, avec ou sans résultat, ont tout de même travaillé, ne l'oublions pas, et même si le sucre a tendance à la grimpe, ce n'est pas une raison suffisante pour lésiner sur les provisions et les mal nourrir durant l'hiver.

N'oublions surtout pas que la mise en hivernage se prépare assez tôt et qu'elle est le résultat d'un travail de l'apiculteur qui débute en août pour se terminer, selon les circonstances et l'endroit où l'on a son rucher, en septembre ou octobre!

Le travail au rucher est encore important; il faut s'en acquitter, même si les déconvenues ont parfois émoussé notre enthousiasme du début. Il en va de la force printanière de nos colonies.

Schématisons donc les travaux restant à faire pour une bonne mise en hivernage sous nos latitudes.